

## Vide grenier le dimanche 18 avril 2004

L'Amicale organise son 7ème **vide-grenier**. Comme les années précédentes, celui-ci se déroulera toute la journée sur les rues Jacques Juteau, Bernard Mazille (pour les nouveaux résidents, ces rues se situent à droite de la rue du Commandant Judes en venant du Lycée Camille Claudel).  
Chacun peut exposer, professionnel ou particulier.

**Pour les résidents des rues Jacques Juteau et Bernard Mazille qui souhaitent exposer devant leur garage, veuillez nous le faire savoir par avance afin que l'on vous réserve l'emplacement. A défaut, l'emplacement pourra être occupé par une autre personne.**

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée à certains des résidents de ces rues, et par avance nous les remercions très sincèrement de leur compréhension et de leur aimable collaboration pour la réussite pleine et entière de cette journée.

### *Attention, nouveautés cette année.*

A l'exception des résidents des rues Juteau et Mazille, il ne sera plus possible de réserver son emplacement à l'avance. Les places disponibles seront attribuées au fur et à mesure de l'arrivée des exposants. Conformément à l'arrêté municipal n° T 2004-091 du 23/02/2004, la rue ne sera ouverte aux exposants qu'à partir de 6h le matin.

Les particuliers qui souhaitent exposer doivent comme tous les ans en demander l'autorisation par avance sur papier libre à la Mairie, Service Domaine Public et Patrimoine. Dans un souci de simplification, l'amicale peut effectuer cette démarche entièrement gratuite à votre place. **Pour cela il suffit de nous confirmer votre participation avant le 3 avril 2004.**

**En 2004, les tarifs pour exposer baissent ;  
Non adhérent = 2 euros le mètre linéaire ;**

**Adhérent à l'Amicale = 1 euro le mètre linéaire ;  
Association loi 1901 = emplacement gratuit (sur  
présentation du récépissé de déclaration en préfecture)**

**Nous précisons que nul ne pourra exposer ou exercer une quelconque activité sur le vide-grenier sans avoir acquitté son emplacement ou y être autorisé par l'organisateur.**

\*\*\*\*\*

**Immeuble en Fête le mardi 25 mai.** Cette manifestation qui consiste à inviter ses voisins à l'occasion d'un apéritif dans la rue connaît un vif succès. Chacun peut donc prendre l'initiative de l'organiser devant sa porte. Attention cependant, si vous souhaitez l'organiser au milieu de votre rue, il faudra en demander l'autorisation à la municipalité pour des raisons de sécurité évidentes. Comme l'an passé, l'Amicale mettra en place un point relais dans le quartier.

A cette occasion, certains ont émis l'idée d'une animation musicale. Aussi, si vous êtes musicien (même très amateur), si vous jouez d'un instrument quelconque, si vous chantonnez, et si vous êtes intéressés, contacter M. Jacques Mardon au 02.54.42.44.21.

**Randonnée pédestre le dimanche 6 juin 2004.** 8e édition d'une manifestation au succès grandissant chaque année. Une manière originale de découvrir le quartier des Grouëts et la forêt toute proche dans une ambiance chaleureuse. Nous vous proposerons 3 parcours de 7 à 16 Km pour que chacun puisse y prendre du plaisir dès 7h30 le matin.

**Journée de l'Amitié le samedi 19 juin**, avec concours de pétanque l'après-midi (concours réservé aux résidents du quartier), apéritif et repas en soirée, le tout en extérieur si les conditions météorologiques sont favorables.